

AVIS DU MAIRE

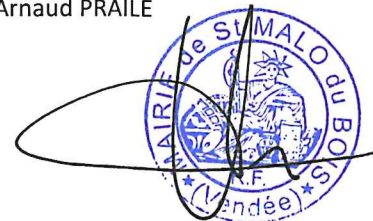
Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

→ ***Le lundi 14 octobre 2024 à 20h00 à la mairie.***

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 10 octobre 2024

Le Maire
Arnaud PRAILE



ORDRE DU JOUR

Intervention de l'équipe bénévole en charge des Monuments communaux- Présentation des projets futurs
(20mn)

- Révision libre AC Investissement
- Admissions de créances en non-valeur
- Mise à disposition d'agents à l'association AAA – Saison 2024
- Renouvellement d'un bail commercial – Auberge de Poupet
- Tarifs Camping de Poupet 2025
- Tarifs billetterie Puy du Fou 2025
- Adhésion aux contrats collectifs de prévoyance
- Décision Modificative N°1 – Budget Principal
- Questions Diverses